

MYCRON 200

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	MYCRON 200
Autres moyens d'identification	029-BWIP
Usage recommandé	Nettoyant Lotion.
Fabricant	Lawrason's, Inc, 460 Wyecroft Road, Oakville, Ontario, L6K 2G7, (905) 842-8300, www.Lawrasons.com
Identificateur du fournisseur	Lawrason's, Inc, 460 Wyecroft Road, Oakville, Ontario, L6K 2G7, (905) 842-8300, www.Lawrasons.com
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC, 1-888-CAN-UTEC (226-8832), 613-996-6666 or *666 on a cellular phone
Numéro de la FDS	34505, 34507, 34508
Date de préparation	le 01 février, 2017

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

Classification du SGH

Toxicité aiguë (orale) - catégorie 4; Toxicité aiguë (cutanée) - catégorie 4; Toxicité aiguë (inhalation) - catégorie 4;
Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2A

Éléments d'étiquetage SGH



Attention

Mention de(s) danger(s) :

Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Provoque une irritation cutanée.

Conseil(s) de prudence :

Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Porter des gants de protection.

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Éviter de respirer brouillards.

Identificateur du produit : MYCRON 200 - Ver. 1

Date de préparation : le 01 février, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 01 juin, 2018

Page 01 de 07

Intervention :

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Élimination :

Éliminer le contenu/récipient en conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Stockage :

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mixture :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Nepheline syenite	37244-96-5	30.00-60.00		
Dodecylbenzenesulfonic Acid	27176-87-0	3.00-7.00		
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-(octylphenyl)- omega -hydroxy-, branched	68987-90-6	1.00-5.00		
Citric acid	77-92-9	1.00-5.00		

Notes

Le pourcentage exact (concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Obtenir des conseils/des soins médicaux si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

Contact avec la peau

Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée consulter un médecin. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire.

Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Obtenir des conseils/des soins médicaux si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes. Appeler un centre antipoisons ou un médecin si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

Commentaires sur les premiers soins

Obtenir des conseils/des soins médicaux si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Identificateur du produit : MYCRON 200 - Ver. 1

Date de préparation : le 01 février, 2017

Date de la plus récente
version révisée : le 01 juin, 2018

Page 02 de 07

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Ne brûle pas.

Ne devrait pas dégager aucun produit de décomposition dangereux lors d'un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Aucune précaution particulière n'est nécessaire.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité. Aucune précaution particulière n'est nécessaire.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Fuites et déversements mineurs : colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination.

Fuites ou déversements importants : colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement. Endiguer et récupérer l'eau contaminée en vue de l'éliminer de façon appropriée. Contacter les services d'urgence et le fabricant/distributeur pour directives.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, ventilé. Stocker dans le récipient d'expédition original étiqueté.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Nepheline syenite	10 mg/m3		5 mg/m3		5 mg/m3	
Dodecylbenzenesulfonic Acid	1 mg/m3		Non établie		Non établie	
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-(octylphenyl)- omega -hydroxy-, branched	Non établie		Non établie		Non établie	
Citric acid	Non établie		Non établie		Non établie	

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Se laver les mains et le visage soigneusement après la manipulation et avant de manger, boire, fumer ou utiliser les toilettes.

Identificateur du produit : MYCRON 200 - Ver. 1

Date de préparation : le 01 février, 2017

Date de la plus récente
version révisée : le 01 juin, 2018

Page 03 de 07

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Basic Physical and Chemical Properties

Apparence	Liquide visqueuse blanc.
Odeur	Minty
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	5.00 - 6.00
Melting Point/Freezing Point	Pas disponible (melting); Pas disponible (freezing)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	≥ 100 °C (212 °F)
Point d'éclair	Pas disponible
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (lower)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.30
Solubilité	Soluble. in water; Sans objet (in other liquids)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Sans objet (kinematic); 3000 centipoises (dynamic)
Other Information	
État physique	Liquide

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Se décompose en présence de : sources d'énergie élevée (p. ex. arcs de soudage). Peut causer un incendie.

Conditions à éviter

Congélation.

Matériaux incompatibles

Sans objet.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Identificateur du produit : MYCRON 200 - Ver. 1

Date de préparation : le 01 février, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 01 juin, 2018

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Nepheline syenite	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible
Dodecylbenzenesulfonic Acid	Pas disponible	650 mg/kg (rat)	Pas disponible
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-(octylphenyl)- omega -hydroxy-, branched	Pas disponible	26000 mg/kg (rat)	Pas disponible
Citric acid	Pas disponible	5040 mg/kg (souris)	Pas disponible

Corrosion/Irritation Cutanée

Peut causer une très légère irritation, selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer des lésions oculaires corrosives sur la base d'informations relatives à des matériaux étroitement liés.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Inhalation

Les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des éruptions cutanées, un gonflement et des démangeaisons.

Absorption par la peau

Les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des éruptions cutanées, un gonflement et des démangeaisons.

Ingestion

Cause des dommages aux organes. Selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Danger par aspiration

N'est pas réputé de constituer un risque d'aspiration.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Nepheline syenite	Non listée	Non listée	Non listée	Non listée
Dodecylbenzenesulfonic Acid	Non listée	Non listée	Non listée	Non listée
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-(octylphenyl)- omega -hydroxy-, branched	Non listée	Non listée	Non listée	Non listée
Citric acid	Non listée	Non listée	Non listée	Non listée

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Aucune étude trouvée.

Persistance et dégradation

Identificateur du produit : MYCRON 200 - Ver. 1

Date de préparation : le 01 février, 2017

Date de la plus récente
version révisée : le 01 juin, 2018

On ne prévoit pas qu'il se dégradera rapidement, selon les relations structure-activité quantitatives.

Potentiel de bioaccumulation

Ce produit et ses produits de dégradation ne devraient pas être bioaccumulables.

Mobilité dans le sol

Les études ne sont pas disponibles.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Stocker le produit en vue de son élimination selon les instructions de la rubrique Stockage à la Section 7 de la présente fiche de données de sécurité. Ne pas réutiliser les récipients vides.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses.

Dangers environnementaux Sans objet

Transport en vrac (aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC)

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

Canada

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 1 Inflammabilité - 0 Instabilité - 0

FDS préparée par Directeur technique

Numéro de téléphone 905-842-8300

Date de préparation le 01 février, 2017

Date de la plus récente version le 01 juin, 2018

révisée

Signification des abréviations CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Accelrys, Inc. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Autres informations Toutes les informations sont basées sur nos connaissances actuelles et l'expérience de notre

Identificateur du produit : MYCRON 200 - Ver. 1

Date de préparation : le 01 février, 2017

Date de la plus récente version révisée : le 01 juin, 2018

produit et n'est pas exhaustive. Il s'applique au produit tel que défini par le cahier des charges. Dans le cas de combinaisons de mélanges, il faut confirmer qu'aucun nouveau risque n'existe. Dans tous les cas, l'utilisateur n'est pas dispensé d'observer toutes les procédures légales, administratives et réglementaires relatives au produit, l'hygiène personnelle et l'intégrité du milieu de travail. (Sauf indication contraire, les informations techniques ne s'appliquent qu'au produit pur). À notre connaissance actuelle, les informations contenues dans ce document sont exactes à la date du présent document. Cependant, ni Lawrason's, ni aucune de ses sociétés affiliées n'offrent de garantie, expresse ou implicite, ou n'assume aucune responsabilité relativement à ces informations ou à son utilisation. Ces informations sont destinées à être utilisées par des personnes techniquement qualifiées à leur propre discrétion et à leur propre risque et ne se rapportent pas à l'utilisation de ce produit en combinaison avec une autre substance ou tout autre procédé. L'utilisation envisagée en conformité avec la loi applicable, la manière d'utiliser et si des brevets sont violés. Ces informations ne donnent que des propriétés typiques et ne doivent pas être utilisées à des fins de spécification. Lawrason, Inc. se réserve le droit d'apporter des ajouts, des suppressions ou des modifications aux informations à tout moment sans notification préalable.

Avis

Bien que nous croyons exactes les données soumises à la date ci-haut mentionnée, la compagnie ne garantit aucun des détails ci-joints et de ce fait se décharge de toute responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces données. Ces données sont offertes uniquement pour votre considération, recherche et vérification.

Identificateur du produit : MYCRON 200 - Ver. 1
Date de préparation : le 01 février, 2017
Date de la plus récente version révisée : le 01 juin, 2018

Page 07 de 07